



## CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DEC150242SGCN

### **Décision relative à la nomination des experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ouverts au titre de l'année 2015**

#### **LE PRESIDENT,**

- Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);
- Vu le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;
- Vu le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;
- Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 1re classe du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2e classe du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1re classe du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2e classe du CNRS ;
- Vu l'avis du conseil scientifique du 19 janvier 2015.

#### **DECIDE**

Article 1er : Sont nommés experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ci-dessous désignés, ouverts au titre de l'année 2015, les personnes dont les noms suivent :

<b>Prénom Nom</b>	<b>Section</b>	<b>Grade N°</b>	<b>Concours</b>
Philippe BELMONT	Section 12	Concours DR1	16/01

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 janvier 2015

Alain FUCHS